



2025-57-AT

Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

**ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE POUR LA CRÉATION
DE PETITES ANTENNES EU, EP ET AEP – 15 RUE DES QUATRE CHEMINS**

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande formulée par la société SARL PICARD JOHN,

CONSIDÉRANT que pour la création de petites antennes EU, EP et AEP, au 15 Rue des Quatre Chemins.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 16 juin 2025 au 11 juillet 2025 inclus, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : création de petites antennes EU, EP et AEP, au 15 Rue des Quatre Chemins.

ARTICLE 2 : Prescriptions techniques particulières :

Le pétitionnaire ou l'entreprise missionnée sont informés qu'ils doivent se renseigner pour connaître l'existence d'ouvrages à proximité de leur projet. La réalisation de tranchées, d'implantation de porteurs et chambres feront l'objet du respect des préconisations propres à ces travaux (distances, profondeurs, grillage avertisseurs, remise en état à l'identique, etc.)

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – 8^{ème} partie « signalisation temporaire ». La fourniture et la pose de la signalisation seront assurées par l'entreprise SARL PICARD JOHN.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rétrécissement ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des Services et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le vendredi 16 mai 2025
Le Maire,
Jérôme LETOURNEAU



**Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis
de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux**
Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☐

Nom : PICARD Prénom : JOHN
Dénomination : SARL PICARD JOHN Représenté par : JOHN PICARD
Adresse Numéro : 6 Extension : Nom de la voie : Rue des Noisotiers -
ZA de la Chataigneraies - LANDEMONT
Code postal 4 9 2 7 0 Localité : OREE D'ANJOU Pays : FRANCE
Téléphone 0 2 4 0 0 9 5 9 8 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : etude @ sarl-picard.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue des Gautre Chemins
Code postal 4 4 1 4 0 Localité : REMOUILLE
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	<u> </u> mètres	<u> </u> mètres	<u> </u> mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☐ Création de petites antennes EU, EP, AEP

Date prévue de début d'application 1 6 0 6 2 0 2 5 Durée d'application (en jours calendaires) : 2 5

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
 Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
 Autres (à préciser) ☐ :

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :
 Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
 Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
 Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾	
Largeur :	de la voie mètres
	de la saillie mètres
	des trottoirs mètres
	Hauteur sous saillie mètres

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾			
Travaux sur ouvrages existants	☐	Installation nouvelle	☐
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :			
Eau potable	☐	Eaux pluviales	☐
Eaux usées	☐	EDF	☐
		GDF	☐
		Opérateurs réseaux	☐
		Autres (à préciser)	☐ :
Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs	
Tranchée longitudinale	mètres	mètres	
Tranchée transversale	mètres	mètres	
Fonçage	mètres	mètres	
Aménagement de surface ou équipements :			
Stationnement	☐	Arrêt bus	☐
		Passage supérieur ou inférieur	☐
		Équipements de la route	☐
Autres (à préciser)		☐ :	

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐ :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	mètres	mètres
Tranchée transversale	mètres	mètres
Fonçage	mètres	mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande		
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.		
1 - Pour toute demande		
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème}	☐	Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000 ^{ème} ☐ ⁽³⁾ Photos ☐
2 - Pièces complémentaires par nature de demande		
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb		
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public		1/50 ^{ème} ☐
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine		
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème}	☐	Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème} ☐
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème}	☐	
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police		1/200 ou 1/500 ^{ème} ☐

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ☐⁽³⁾ Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

Nom : PICARD Prénom : JOHN Qualité : Gérant